

LE CHAMPIONNAT

(cocher la case correspondante)

Poules FEMININES

- 1F ELITE
- 2F EXCELLENCE
- 3F PROM. EXCELLENCE
- 4F HONNEUR

Poules MASCULINES

- 01M ELITE
- 02M EXCELLENCE
- 03M PROM. EXCELLENCE
- 04M HONNEUR
- 05M PROMO. HONNEUR
- 06M PROMOTION
- 07M ACC. PROMOTION
- 08M 1RE SERIE
- 09M 2E SERIE
- 10M 3E SERIE

LE MATCH

(cf. calendrier)

Date du Match : 15/03/2022 Equipes complètes à : 20h Coup d'envoi à : 20h30 Match reporté OUI NON A la demande de :

Lieu : 42 Chemin. de Crépieux- 69300 CALUIRE **20**

Match inversé OUI NON

AS CALUIRE **3**

Vérification des licences OUI NON

2 AS POLICE LYON

Vérification du bordereau OUI NON

EQUIPE RECEVANTE

ARBITRE / CAPITAINE de l'ER

EQUIPE VISITEUSE

N°licence	NOM Prénom des joueurs		N°licence - NOM Prénom		N°licence	NOM Prénom des joueurs
Cap.: 279955	BASSET LIONEL	←			Cap.: 55746270	BADOU Thomas
208171	GAUTHIER JACQUES				210829	DAUTRAIX Henri-Jean
210834	MORISSE BERTRAND				211735	VEZINET Flavien
279962	MARTIN JC		25	1er set	409795	FAIVRE Julien
455591	PENET JB		25	2e set	411816	FERNANDEZ René
55635432	MONNIER GILLES		25	3e set	412091	WALUGA Stéphane
279953	ARNOULD LAURENT		25	4e set	842277	LALLEMAND Robin
463917	FIRMIN NICOLAS		25	5e set	914003	FAURE Stéphane
55768296	BUISSON MICHAEL		25	Score FINAL	922747	MIEGE Philippe
55783285	CHATELAIN EDDY		3	1	55588815	PAUTET Frédéric
Lib. 1 : 819000	RIMET STEPHANE				55525780	THIAW-YIE Christy
Lib. 2 :					55746269	ROGUIN Michel
Mut.1 :					Lib. 1 : 409653	TRAN Thien Viet
Poule + équipe *					Mut.1 :	
Mut.2 :					Poule + équipe *	
Poule + équipe *					Mut.2 :	
Mut.3 :					Poule + équipe *	
Poule + équipe *					Mut.3 :	
					Poule + équipe *	

*** Mutations en provenance de quelle poule FSGT et quelle équipe ?**

LE RESULTAT

Réclamations ou observations et signature

Equipe recevante

AS CALUIRE

Réclamations ou observations et signature

Equipe visiteuse

Pénalités

Le règlement prévoit 0,5 point de pénalité pour les cas suivants.

Mouvements de joueurs autorisés entre équipes d'un même club / match

Ces mouvements de joueurs sont limités à 3 matchs maximums par joueur sur l'ensemble du championnat.

Non officielle et/ou mal remplie pour le club recevant

Reçue hors délais à la FSGT pour le club gagnant

Un seul joueur en provenance de la poule immédiatement supérieure.

Trois joueurs en provenance de poules inférieures.

Deux joueurs en provenance de la même poule.

Par mail sous 10 jours à : volley@fsgt69.fr ou fsgt69006@gmail.com
Par courrier sous 14 jours à : COMITE DU RHONE FSGT
BP58 - 69412 LYON CEDEX 06

Dans les championnats féminins, les joueuses sont soumises aux mêmes règles. En revanche les joueuses participant au championnat masculin peuvent jouer dans une équipe féminine et une équipe mixte, d'un même club ou d'un club différent sans limitation même si ce dernier possède une équipe fille. Cependant il est interdit pour un joueur (se) d'évoluer dans 2 équipes masculines ou féminines FSGT différente du même championnat, masculin et/ou féminin.